L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 14 JANVIER 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1882.
Observations.—Pluies légères; vents variables généralement du nord à l'ouest, température stationnaire ou plus basse.

Température du 13 janvier 1882.

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.	
Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin..... 62	17
Midi..... 78	26
3 P. M..... 84	29
6 P. M..... 66	19

Vendredi, 13 janvier 1882.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.....	54	Louisville, Ky.....	48
Atlanta.....	54	Memphis, Tenn....	52
Montgom., Ala.....	58	Mobile, Ala.....	70
Cairo, Ill.....	49	Montgom., Ala....	70
Chattanooga, Tenn	52	Nashville, Tenn...	55
Cincinnati, O.....	44	New Orleans, La...	77
Davenport, Iowa....	24	Omaha, Neb.....	24
Dubuque, Iowa....	33	Pittsburgh, Pa....	50
Galveston, Texas...	68	Shreveport, La....	72
Indianola, Texas...	74	Vicksburg, Miss....	56
Keokuk, Iowa.....	25	St-Louis, Mo.....	45
Key West, Fla.....	81	St-Paul, Minn.....	0
La Crosse, Wis.....	30	Vicksburg, Miss....	56
Leavenworth, Kan	27	Yankton, D. T.....	29

Hauteur des eaux au-dessus du l'étiage (sauf les plus basses).

Augusta.....	10 05	Nashville, Tenn	45 11
Cairo, Ill.....	39 02	New Orleans*..	3.11
Chattanooga, O..	4.1	Omaha, Neb....	—
Davenport, I..	2.06	Pittsburgh, Pa*	13.00
Keokuk, Iowa..	—	Shreveport, La.	14.03
La Crosse, Wis.	—	St-Louis, Mo...	18.07
Leavenworth, K	4 60	St-Paul, Minn..	—
Louisville, Ky.	19.08	Vicksburg, Miss	29.01
Memphis, Tenn	29.10	Yankton, D. T..	—

* Au-dessus du niveau des hautes eaux de 1874.
A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Adolph Seckbach à Mlle Sadly Levy.
John B. Carr à Mlle Virginia Johnson.
Alexandre Reddy à Mlle Marie Jeanne Ditch.
Thos. F. Magner à Mlle Rose Frans.

Naissances.

Mme Eugène Gérard, un garçon, 3 déc.
" Paul Pradel, un garçon, 22 déc. 1880.
Adrien Sentrenac, une fille, 5 juin 1877; aussi une fille, 9 janv 1883.
" Frédéric Reckmann, une fille, 16 déc.
" A. Jansen, une fille, 21 nov.
" Alfred Richman, une fille, 20 déc.

Décès.

Geo Fredrick Kick, 1 an, No 487 rue Miro.
Mme Catherine Sharp, 49 ans, No 125 rue Perdido.
Rose Stewart, c, 24 ans, No 50 rue nord Villere.
C. E. Sullivan, 30 ans, No 219 rue Thalia.
John Ga'che, Jr, 42 ans, No 223 rue Tchoupitoulas.

Voyageurs arrivés aux principaux hotels.

CITY HOTEL.

A C Hamilton, Memphis, Tenn; L E Mayer, Shreveport, John J McCain, W O'Neal, Montgomery, J F Lewis, M O J N B Tasker, Natchitoches, Mrs Cornelius Conelly, Carrollton, S C Cappel, J E Swords, Everreen, F M Tompkins, Milton Democrat, Joe George, F Wait, Lake Charles, Mme C E Saunders, Sallie Matthews, Ouest Félicitas, C S Matthews, Labourche, Mlle Katie D Ellis, Mme A C Stewart et fils, Lake; J S Gaudiet, Atlanta; John W Frazier, Phil; James Hollander, J O Hoffman, N Y; D E Smart et femme, Kansas; N E Lesliow, P C Hansen, Mobile; Miss H Grove, Atlanta; Frank Stewart, Grand Traverse, Mich; D Libby, San Francisco; G C Green et sœur, Ills; B S Lowe, Galveston; A D Mellen et femme, Ills; H B Alden, Rockport, Mme M F Kellogg, Chicago; O L Wilson, Memphis; E V Brakenridge, Mich.

Cour criminelle de district.— A la section A.—(Juge Roman).—Margaret Wilson, W. A. Keen et C. Herlitz sont accusés de voies de fait; Wm Leak, de vol; Henriette Barns de blessures.

Gustave Golding, accusé de vol; Wm. M. Kelvers, de vols de fait, se sont déclarés innocents.

Ed Johnson, R. W. et W. S. Carter ont été condamnés, le premier à un mois de détention à la prison de paroisse, les deux autres à $2 d'amende.

John Vallette accusé de voies de fait, s'est reconnu coupable d'attaque; il a été condamné à $15 d'amende ou un mois de prison de paroisse.

Alice Porter accusée de voies de fait a été convaincue d'attaque.

A la section B.—(Juge Luzenberg)—Alfred Leverin et Aleck Wallon accusés de port d'armes cachées et de décharge d'armes sur quelqu'un s'est déclaré innocent.

Catherine Turner, accusée de voies de fait, s'est reconnue coupable d'attaque; elle a été condamnée à vingt-quatre heures de détention à la prison de paroisse.

Cour du recorder Miltenberger.—

C. C. Cain, accusé de voies de fait et de port d'armes cachées; Théodore Steward, accusé d'avoir déchargé une arme sur D. C. O'Malley—ont été envoyés à la cour criminelle de district. La première a fourni un cautionnement de $750; le second de $1,000.

Steven Ratto et John Marinovitch ont été envoyés à la même cour, sous prévention de voies de fait.

Wm Jackson et Snake, c, emprisonné dernièrement, à la geôle de police, pour avoir volé le porte-monnaie d'une dame, dans la rue du Canal, en a été engagé de M. Grunewald, a été arrêté de nouveau sous prévention d'être dangereux et suspect. Il a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de détention à la geôle de police.

Alfred Savage et Wm Nicholas, prévenus de voies de fait, ont été requis de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Talyor Ferguson, convaincu de bataille et de bris de paix, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

H. W. Carter, prévenu de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Corinne Thomas, Elsie Scott, Opbélia Anderson, Virginia Spencer et Charles Moody, convaincus de brie de paix, ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Cour du recorder Davey.— M. et Mme Bascay ont été envoyés à la cour criminelle de district, sous prévention de voies de fait.

J. N. Hopkins, accusé d'obtension d'argent sous de faux prétextes; Sam Lewis, prévenu de voies de fait—ont été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Peter Fits, convaincue de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et assailli des citoyens, a été condamnée à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Mme Bisono, que Mme Evans accuse de l'avoir insultée, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Célie Rowlings, convaincue de bris de paix, a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Verges imbéritées aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mlle Marie L. Hinzeur à Bertrand Barre, sept-quinzièmes d'une habitation à la Métairie, près du Lac Pontchartrain $400

Elisa Reilly à John Welch, un terrain avec bâtisses compris entre les rue Howard, Clio, Liberté et Calliope, ayant 29 pieds de face à la rue Howard sur 112 pieds de profondeur..... $500

Myra Clark Gaines à John Tonglet, trois terrains avec bâtisses compris entre les rues Broad, Damaine, St Philippe et White, ayant 29 pieds de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur. $300

Succession de F. Ezell à Frederick Gast, un terrain avec bâtisses compris entre les rues St Ferdinand, Crepe, Port et Amour, ayant 30 pieds de face à la rue Port sur 131 pieds de profondeur..$200

A A Charbonnet à Adelaide Josquin, un terrain et bâtisses compris entre les rues Columbus, Darbigny, Roman et Kerlerec, ayant 24 pieds de face à la rue Columbus, sur 120 pieds de profondeur...$525

J. Miller à V P y Justo, un terrain et bâtisses compris entre les rues Bagatelle, Union, Claiborne et Robertson, ayant 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur $350

Vente du shérif. B M Horrell à Jos B Woods, la moitié de deux terrains et bâtisses compris entre les rues Magazine, Poeyfaré, Duplantier et Camp, ayant chacun 25 pieds de face à la rue Duplantier sur 132 pieds de profondeur...$675

Louis Benesti et ala à Sarah A Connor, un terrain et bâtisses compris entre les rues Girod, Carondelet, Baronne et La Fayette, ayant 20 pieds de face à la rue Lafayette sur 120 pieds de profondeur $6000

Mme E Stahr à H Pohlmann, un terrain et bâtisses compris entre les rues Julie, Remparts, Girod et Bienville, ayant 27 pieds de face à la rue Julie sur 86 pieds de profondeur..... $1000

Incendie.—Hier soir, à dix heures, un incendie a éclaté dans une maison en bois, Nos 366 et 368 de la rue Franklin, appartenant à M. A. Font qui occupe un et tandis que l'autre partie est habitée par Mme Mulligan.

La bâtisse a été fortement endommagée. Elle est assurée ainsi que les meubles de M. Font pour $3000. Les meubles de Mme Mulligan sont assurés pour $500.

La mort de Gus Wade Hampton, tué le 27 décembre 1881, dans la rue St-Louis, entre les rues Trémé et Marais.

L'ENQUETE D'HIER.

Témoignages.—Verdict.

Le coroner Le Monnier a commencé et terminé hier, l'enquête des faits qui ont entouré à la mort de Gus Wade Hampton.

Voici les dépositions sur lesquelles le verdict est basé.

D. S. Gaster.—Je suis membre de la police secrète. Je ne sais rien du meurtre.

Le 4 janvier 1882, je me suis rendu à la résidence du défunt, avec le capitaine Bachemin ; au premier étage, dans la cuisine, nous avons trouvé un "jean" en effilocot bleu et blanc, couvert de sang. Nous avons appris, depuis lors, que le jean a été porté, le 27 décembre 1881, par Jennie Brunette en Redlight, c. Nous avons également découvert, une chemise de femme, en coton ; sur la manche droite et sur l'épaule, il y avait des taches de sang. Sur une autre partie de la chemise, on voyait du sang, qui semblait avoir servi à essuyer un couteau.

Sur la cheminée, nous avons trouvé un couteau couvert d'un morceau de papier ; c'est un grand couteau, à manche noir ; la lame en était ouverte. Nous avons été informés que Joseph Ben ou Rosimir et Jennie Brunette occupaient la chambre où les objets mentionnés plus haut ont été trouvés. Estelle Brown, une des accusées, a reconnu le jean, qui appartenait à Jennie Brunette et qu'elle avait vu sur elle le jour du meurtre.

Je crois que la chemise de femme appartient à Joseph Ben ou Rosimir, car elle a été ramassée dans sa chambre. On voyait, sur la chemise, des marques de sang qui paraissaient indiquer qu'on avait essuyé un couteau dessus.

(On a montré au témoin un linge et un couteau ; il a continué :)

Lorsque je suis revenu à la maison avec le capitaine Driscoll cette hachette était près de l'armoire ; il y avait du sang dessus. Je crois que le mobile du crime est le vol. L'armoire était toujours fermée et la clé était dans la poche du défunt. Je crois que le défunt mettait son argent et sa montre dans l'armoire, mais je ne l'ai jamais vu y mettre quoi que ce soit. Les tiroirs de l'armoire ont été vidés sur le lit.

(On a montré au témoin le linge trouvé dans la chambre et le couteau.)

Je ne les ai jamais vu. Je n'ai jamais vu le couteau entre les mains de Rosimir. Je ne puis dire si, quand je suis venu chez le défunt, vers 8 heures et demie, Jennie et Rosimir étaient présents. Lorsque je suis passé près de la chambre de Jack Eppe et d'Estelle Brown, j'ai entendu des rires prolongés. Eppe et Estelle demeurent, depuis un an, chez le défunt. Je ne fréquentais ni l'un ni l'autre.

George Dupart.—Je demeure au No 205 de la rue St-Louis, en face de la maison du défunt.

Je ne sais rien du meurtre. C'est seulement après l'assassinat que j'ai été chez le défunt. Le jour du meurtre, vers deux heures, Populus est venu à l'encoignure des rues St-Louis et Marais et m'a appelé ; quand je suis arrivé près de lui il m'a demandé de lui prêter de l'argent ; je lui ai répondu que je n'en avais pas ; il s'est alors éloigné. Je l'ai revu à quatre heures et demie, au coin des rues Conti et Trémé. Il demeurait chez le défunt depuis de jours avant le meurtre ; je le tiens de lui. Je ne sais pas s'il demeurait là le soir du meurtre. Je le connais depuis nombre d'années mais je ne l'ai jamais connu comme un rude travailleur ; au contraire, il a toujours été assez heureux pour vivre sans travailler.

Moses Sparrow.—Je demeure dans une maison attenante à celle du défunt. Je ne sais rien du meurtre.

Julienne Sparrow.—Je demeure avec mon mari, Moses Spencer.

Je ne sais rien du meurtre. Je n'ai appris la mort du défunt que par le petit garçon Glasby.

(On a montré au témoin du linge.)

Ceci est une chemise de femme ; elle appartient à Jennie ; je la reconnais, l'ayant souvent lavée pour elle. Je n'ai jamais vu ce jupon. Je sais que cette chemise appartient à Jennie parce qu'elle n'a ni bouton ni boutonnière. J'ai souvent demandé à Jennie pourquoi elle ne faisait pas de boutonnières et ne posait pas de boutons à ses chemises.

Je connais Rosimir depuis deux ans. J'ai blanchi pour lui.

(On a montré du linge au témoin.)

Je n'ai jamais blanchi de pièce semblable appartenant à Rosimir. Je ne connais ni Eppe ni Estelle Brown. Je n'ai jamais blanchi pour eux. Je connais Populus. Il demeurait chez le défunt ; il y était la veille du meurtre. Je ne sais pas s'il demeurait là le jour de l'assassinat. Je n'ai jamais causé avec lui, mais je le voyais entrer chez le défunt et en sortir. Je ne me souviens pas de l'avoir vu le jour du meurtre.

Le jury a déclaré que la mort a été causée par des coups reçus à la tête, et supposés avoir été portés par Jennie Brunette ou Jannie Red Light.

Les condamnés au pénitencier.—

M. Robert Brewster, shérif des cours criminelles, et plusieurs gens-shérifs, partent ce matin, à bord des chars du chemin de fer du Pacifique, pour Bâton-Rouge, où ils amèneront les condamnés dont voici les noms :

Sheppard Johnson, condamné le 16 décembre 1881, à un an de travaux forcés, pour être entré dans une maison avec effraction et y avoir commis un vol.

Wm. Toney, condamné le 24 décembre 1881, à Saudford, condamné le 16 du même mois, Thos. Dowd, condamné le 13 du même mois, à un an de travaux forcés, pour vol.

Paul Bailes, condamné le 28 novembre dernier, à deux ans de travaux forcés pour blessures.

Isaac Dunbar condamné le 25 novembre 1881, à six mois de travaux forcés, pour vol.

Jim Donovan, condamné le 21 novembre 1881, à quatre ans de travaux, pour être entré, nuitamment dans une maison, avec effraction, et d'y avoir commis un vol.

Henry Gordon, condamné le 6 janvier 1882, à un an de travaux forcés ; Jessie Dorrington, condamné le 11 du courant à un an de travaux forcés, pour vol.

En tout neuf condamnés, dont deux blancs et sept de couleur.

Comités permanentes de la Bourse aux produits de la Nlle-Orléans.—

Les directeurs de la Bourse aux produits ont nommé les comités permanents qui suivent :

Wagons : T Prudhomme, chairman.
Vaughan, W H Matthews,
W T Kyman, Thos J McMillan,

Agnès : E K Converse, chairman.
W S Perkins, E J Vos,
S H Hall, Jno D Cobb.

Arbitrage : Julius Valois, chairman.
Rich Marks, E F Puig,
C H Dalsen, E P Kohnke,

Admission des membres : James Flower, chairman.
Hodgson Gilmer, G P Harrison,
Jos Bowling, E D Wood,

Informations et statistiques : S A Trufant, chairman.
Geo Vennard, J T Bellamy,
E A Rich, Theo Warren,

Transport : F J Odendahl, chairman.
Jno T Gibbons, E J Dalfinchi,
E P Costreux, E Mandelbaum,

Surveillance des entrepôts : Geo E Sears, chairman.
E S Heward, " Jno G Devereux,
Wm Marshall, F Bickert.

Télégraphe et service des signaux : A LeDoux, chairman.
C D Barker, A C Wharpel,
L Terrey, H H Smith.

Législation : Washington Marks, chairman.
Simon Hernsheim, H W Huntington,
W H Matthews, C B Beddoe.

La salle de la Bourse : Jas Hughes, chairman.
Geo B Matthews, David M Scott,
A A Grunewald, W T Benedict.

Call Board : Chas Dillingham, chairman.
T P Lawrence, E Jones,
Jno Dymond, Jno A Morton,
Claude Fierson, David Duncan.

Graine : C D Hunter, chairman.
Thos J McMillan, S T Beaston,
J B Camors, Geo E Sears.

Farine et farine de maïs : E F Kohnke, chairman.
Wm B Schmidt, M A Rogers,
Samuel Gerig, Geo E—an Sahara.

Provisions : M Schwabacher, chairman.
Hy Delsey, J B Van Horn,
Otho Elmer, S K Enas.

Produits de graine de coton : A A Magiania, chairman.
Saml Simpson, Jules Aldigé,
John A Morton, John H Duggan.

Sucre : A W Bosworth, chairman.
Wm B Schmidt, Jno J Gibbons,
Léon Godchaux, David R Calder.

Café : N Barke, chairman.
James Clarke, L G Fallon,
G R Westfeldt, E P Costreux.

Riz : Dan Talmage, chairman.
A H Sherard, F J Dyas,
G A Lanaux, Frank Beloe.

L'arrestation de Kilshaw et de Hopkins.

—On parlait beaucoup, hier, de l'arrestation de Kilshaw et de Hopkins.

M. Rowley, sergent de la station centrale, dans un rapport au chef de la police, dit que, le 7 novembre 1881, les deux inculpés ont adressé à M. F. S. Barton, No 30 de la rue Carondelet, une lettre conçue en ces termes :

"Ami Barton,

Pouvez-vous m'envoyer $15 par le porteur ; mettez-les sous enveloppe. Je vous les rendrai à trois heures ou demain matin. Je vous donnerai l'explication de la demande.

Tout à vous,

I. W. Patton.

P. S.—A la hâte."

M. Barton, en recevant le billet, a remis l'argent à un petit nègre qui lui avait apporté la lettre.

—Le 16 décembre 1881, M. H. Paichoux, restaurateur au No 93 de la rue St-Charles, a reçu le billet suivant :

Théâtre de l'Opéra.

Mon cher ami,

Pouvez-vous me prêter cinq piastres jusqu'à demain ? Je suis membre du comité qui doit recevoir les visiteurs français. Je ne puis venir moi-même auprès de vous ; envoyez la somme, sous enveloppe, par le porteur. A tous les hommes de bien la paix est chère.

Tout à vous,

P. O. Peyroux.

M. Paichoux, sachant que, ce soir-là, on donnait un bal à l'Opéra en l'honneur des délégués français, a remis l'argent au même porteur du billet. Hier matin, le sergent a confronté le nègre avec Kilshaw, qu'il a reconnu. C'est celui qui l'avait employé. Kilshaw avoue qu'il a écrit les billets ; Hopkins n'en a pas écrit, mais était avec lui lorsqu'il les a expédiés.

Voici une lettre adressée à M. Robert Mott :

Cher monsieur,

Présumez-vous en m'adressant à vous afin d'obtenir du secours pour ma famille, qui est dans un grand besoin. Ma femme se meurt, et je n'ai pas de ressources. Seriez-vous assez bon pour m'obliger en me prêtant cinq piastres ? Je vous en serais toujours reconnaissant, et vous mettrai la somme le plus tôt possible. Je connais votre bon cœur, et lorsque je me rappelle nos relations aux cours, je suis persuadé que vous m'aiderez dans mon malheur.

Je suis votre dévoué,

Jules Vienne.

14 décembre 1881.

P. S.—Veuillez m'envoyer ce que vous pourrez si vous ne pouvez pas m'en envoyer davantage.

M. Mott a répondu au porteur de la lettre qu'il donnerait le montant à M. Vienne lui même, car il le voyait plusieurs fois dans la journée.

M. Girardey en a reçu une semblable. Le soir même, il s'est rendu, avec le Père Hubert, à la résidence de M. Vienne pour le secourir. Quand il est arrivé chez M. Vienne, il a trouvé celui-ci cassant et riant avec sa femme et ses enfants, qui étaient en bonne santé.

Les accusés ont obtenu, sous le nom de M. Vianna, cinq piastres de M. Samuel P. Blanc, la même somme de M. T. L. Bayne.

M. Henri Miller a donné à deux reprises ; on ignore les montants, mais comme M. Miller est très généreux, on suppose qu'il a donné beaucoup plus que la somme sollicitée.

Le servant toujours du nom de M. Vienne, lui est essayé d'obtenir de l'argent de MM. Geo. S. Lacey, Tom Gillmore, J. A. Rosier, mais ces messieurs n'ont rien envoyé.

—Jeudi soir, le bateau à vapeur John Wilson s'est heurté contre un bois au New Texas Landing et s'est fortement endommagé.

—Le car No 39 de la ligne de la rue des Magasins s'est heurté contre une charrette de laitier, dans la rue des Magasins, près Sainte-Marie. Les réparations coûteront cinq piastres au propriétaire du premier véhicule.

—M. Toney Fecker, en se rendant chez lui, rue Laurel, près Jackson, a été attaqué, à l'encoignure Jackson et Annonciation, par un inconnu, qui lui a porté un coup de couteau à l'épaule droite. La police en ayant été informée, a arrêté trois individus mais M. Fecker n'a pas pu les reconnaître.

—Marie Monnihan, âgée de 50 ans, a été envoyée à l'hôpital, du coin des rues Tonti et Lapeyrouse.

—Alex Joseph, c, employé sur le "Mabel Taylor," amarré au quai No 38, s'est grièvement blessé en tombant dans la cale du steamer.

—M. B. O'Brien, propriétaire d'un café d'Algar, a surpris deux jeunes gens qui essayaient d'ouvrir un de ses tiroirs ; la police a arrêté. A près leur avoir fait la morale, il leur a permis de s'en aller.

—Vers onze heures du soir, un officier de police voyant un nègre qui rodait à l'encoignure des rues Canal et Trémé s'est approché de lui, mais le rôdeur s'est mis à courir. Agent l'a poursuivi ; son pistolet est tombé de sa poche ; l'arme, en tombant sur le trottoir, est partie ; le nègre croyant que l'agent avait tiré sur lui, s'est arrêté et s'est rendu. A la station de police, il a déclaré se nommer Will Cook. Il est accusé de vol.

—La chef de la police a été averti par les autorités de Bâton Rouge, qu'un vol de $2000 en bijoux, diamants et autres objets de prix, a été commis à la résidence de M. A. L. D. Conrad, habitant de Bâton Rouge.

—Jos Daily, chauffeur du Riverdale, a été mis aux fers par le capitaine du steamer pour avoir essayé, en mer, de porter un coup de couteau à un autre chauffeur. Le Riverdale est arrivé, hier, à midi, à son quai. Aujourd'hui, Daily sera conduit devant le consul anglais.

—Les directeurs de la "Jefferson City Gas Light Company" sont MM. Charles T. Howard, Jules Cassard, Charles De Reyter, Jos Hernandez et Chas Dillingham.

—Le bureau d'impression d'Etat a adopté, hier soir, une résolution par laquelle chaque soumission doit être accompagnée d'un "bond" signé par deux personnes responsables et approuvé par l'auditeur. Les soumissions de MM. F. Hansel, E. J. Brandao, Jos A. Gresham et Léon Jastremski ont été déposées. Celle de M. Jastremski étant conforme à la résolution adoptée par le bureau, le contrat pour les impressions d'Etat lui a été adjugé. MM. Thos T. Aby, S. M. Robertson et W. A. Seay ont voté pour, et MM. John F. Pollock et F. D. Chrétien contre. Ces derniers auraient désiré qu'il n'eût pas été statué finalement sur les soumissions afin de permettre aux autres soumissionnaires de se conformer à la résolution que le bureau a adoptée.

—Hier soir, à 10 heures, Henri Powell, c, a été envoyé à l'hôpital. Il était couché sur le trottoir dans la rue Franklin, entre Elsworth et Douane, dans un état de nudité complètes. Il avait perdu l'usage de la parole.

Le Curieux, à la même époque, était à la Tranche, n'ayant que les Opéras Frits à offrir aux

Frank Rose trouvé au No 240 rue Décatur, a été débité des Opera Frits.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

Affaire Guiteau.

Washington, 13—Malgré la pluie et la boue, les personnes qui s'étaient procuré des billets d'admission à l'audience d'aujourd'hui, n'ont pas craint de se hasarder dans la rue pour se rendre à la Cour de bonne-heure ; la salle est remplie à 10 heures ; il y avait bien 200 personnes qui attendaient patiemment à la porte, espérant pouvoir entrer.

A l'ouverture de la cour, Guiteau se lève et dit : Il faut que je me rende justice à moi-même aussi bien qu'à Davidge. Je dois donc dire que j'ai reçu, hier, une lettre qui l'attaquait durement. C'est la dernière que ses besoins me mettaient en état de lire. Je ne suis pas surpris de ce qu'il s'était dans l'erreur. M. Davidge est un vrai et sincère chrétien et un excellent avocat. Je désire donc retirer tout ce que j'ai dit contre lui, mais je n'ai pas changé d'opinion sur Corkhill. J'avais tort à l'égard de Davidge, et j'ai raison à propos de Corkhill.

M. Davidge reprend son réquisitoire et continue à passer en revue les témoignages, se basant sur le témoignage de Guiteau et les autres témoignages de la défense ; il cherche à démontrer que la théorie savante de M. Scoville suivant laquelle l'accusé est un insensé est fausse et absurde.

Guiteau écoute tranquillement pendant une heure. Mais M. Davidge s'étant servi de termes passablement vifs à l'égard de Guiteau, l'ayant, par exemple, appelé un imposteur d'une incroyable effronterie, l'accusé s'écrie : C'est pour de l'argent que vous déployez toute cette éloquence.... C'est faux ce.... cela n'est pas vrai, et autres interruptions de même espèce.

M. Davidge prend à partie l'accusé lui-même. Il fait remarquer en termes sur son banc ; il relève ses propos ; montre quelle habileté intellectuelle il a déployée, ce qui prouve évidemment que tout ce système est une hontense fraude.

M. Scoville s'est étendu sur la valeur morale de l'accusé ; il a déclaré que l'accusé était victime d'un vide qui existait dans son intelligence ; mais, tout au contraire, il a déployé sur son banc une étonnante mémoire, une grande logique, un grand bons sens, une grande habileté intellectuelle.

De même, également, alors que la défense vantait la vérité, la moralité de cet homme, la poursuite par les témoignages, comme c'était son droit, prouve tous le contraire, elle a prouvé que d'était un véritable monstre de corruption, d'impudence, de dépravation, de méchanceté, un être qui était pour le pays un objet d'horreur.

—Oh ! en juillet, pent-être, mais plus maintenant, s'écrie Guiteau. Si vous pouviez parcourir les lettres que j'ai reçues, vous y verriez qu'une bonne partie des populations me regarde comme un des meilleurs et des plus grands hommes du pays.

M. Davidge continue avec beaucoup de talent, et en produisant surtout beaucoup d'effet. Il passe en revue toute la partie des témoignages qui roulent sur la valeur morale du prisonnier, tels qu'elle résulte des actes de celui-ci. Mais pendant tout ce temps là, personne n'a jamais songé à le regarder comme insensé. Aux yeux de ses amis, de sa famille, il était assez main d'esprit pour se livrer à toutes les transactions de la vie.

Après une suspension de séance, M. Davidge continue sa plaidoirie. Il discute le témoignage des experts ; plus de vingt experts ont été cités par la défense. Beaucoup d'entr'eux sont fort connus dans le pays.

Bientôt, homme fait, c'est un Théocrate en révolte contre les lois et toutes les églises. Plus tard, il se proclame de la maison de Jésus-Christ & Cie.

Vous voyez comme pantoufle pour ramener encore l'explication de son crime. C'est le besoin de notoriété, c'est un orgueil sans frein qui le domine.

Le véritable mobile de son crime, le voici, dit-il, en neuf mots :

Il a conçu l'idée de ces monstrueux forfait, croyant que les autres étaient aussi dépravés que lui, et que, en profitant eux-mêmes, ils se jetteraient en travers de la justice pour le sauver des fatales conséquences de son crime.

Guiteau interrompt continuellement avec colère : Dieu vous punira de la façon dont vous conduisez cette affaire ; Dieu vous damnera éternellement, Davidge.

Circulaire hebdomadaire de l'association des courtiers de coton de Liverpool.

Le marché du coton a augmenté et les prix pour le coton américain sont devenus plus fermes. Quelques autres qualités ont légèrement baissé.

Bien que le coton américain fût offert libéralement, il a montré de 1/8, à l'exception du good ordinary qui a subi des changements.

Il n'est fait peu d'affaires dans les Sea Island et les prix n'ont pas changé.

Les futurs ont ouvert lourds ; mais bientôt, ils se sont relevés. Il y a eu une hausse estimée à 1/8.

Inondations.

Nashville, 13—Il a plu, toute la semaine dernière, et le Cumberland a haussé rapidement de 5 pieds dans les dernières 24 heures. L'eau se répandant dernièrement les levées a causé de leurs maisons 200 familles. 100 acres de terres, dans la ville même sont sous l'eau. Les fabriques, les usines ont été obligées de fermer. Il pleut encore, et l'on redoute des désastres.

FRANCE.

Le traité de commerce anglo-français.—Bill sur l'importation du porc américain—Abolition des prières publiques à l'ouverture des Chambres.—Le budget de 1883.

Paris, 13—Le Paris, organe de Gambetta, dit : Si un nouveau traité de commerce avec l'Angleterre n'est pas conclu, le 6 février, le gouvernement a l'intention de demander aux Chambres de prolonger le traité actuel, pendant un mois.

M. Heuvier, ministre du commerce, présentera demain un projet de loi sur l'importation du porc américain.

Le Temps dit que le projet de loi de Gambetta pour la révision de la Constitution, contient un article demandant la cessation des prières publiques à l'ouverture des Chambres.

Le budget de 1883 est presque arrêté. Les dépenses sont estimées à 2,992,000,000 francs ; augmentation de 118,000,000 de francs sur les dépenses de 1882.

Cet accroissement vient du désir de M. Allain Targé d'introduire dans le budget ordinaire bien des dépenses qui figuraient généralement dans le budget extraordinaire.

Les recettes sont estimées à 2,976,000,000 de francs.

Le général Logerot à Sfax.

Tunis, 13—Le général Logerot est arrivé à Sfax le 6 courant.

Massacre de missionnaires français.

Tripoli, 13—Trois missionnaires français ont été tués près de l'oasis de Ghadamès, désert de Sahara.

Le chef des assassins, cet, dit-ton, le Caïd de Ghadames qui a déjà pris part au massacre de l'expédition d'exploration du Col. Flatters, près d'Assimo, en février dernier.

Vol audacieux.

Paris, 13—Le colonel Gaston et un autre individu, se présentant comme Américains, ont enlevé à un bijoutier de la rue de la Paix, pour 200,000 francs de valeurs en bijoux.

Le bijoutier a été mis en liberté sous caution.

Proposition de conférence internationale.

Paris, 13—Le gouvernement français a résolu d'adresser aux Etats maritimes une proposition de conférence diplomatique pour régler les questions de loi internationales relativement à la télégraphie sous-marine.

Demande de réduction des prix des chemins de fer.

Paris, 13—Les compagnies de chemins de fer ont reçu du ministre des travaux publics une circulaire qui les requiert de consentir à une réduction de prix de 50 p. c. pour les voyageurs et de 25 p. c. pour les marchandises. Si les compagnies consentent, le gouvernement abandonnera les droits levés sur les recettes de leur trafic.

Paris, 13—La résolution de Gambetta de faire du scrutin de liste une question de confiance, est désapprouvée par tous les journaux qui ne sont pas ses organes dévoués.

La note collective de l'Angleterre et de la France condamnée.

Londres, 13—Le correspondant de Berlin au Times dit que la note collective de la France et de l'Angleterre au khédive d'Egypte est regardée comme une grave erreur diplomatique que l'Angleterre regrettera tôt ou tard.

Opposition à la note franco-anglaise à l'Egypte.

Berlin, 13—A la demande du cabinet prussien, Bismark va soumettre le rescrit au Reichstag. Il y a eu un échange notes entre les deux cabinets. Elles établissent les mêmes faits. Ils prouvent les mauvais desseins du khédive et désignent les signeurs d'ottomar. Ils ouvrent l'opposition, parlissent la sang et sont un remède certain contre les maux de tête, névralgie et autres maladies. A vendre chez tous les droguistes et marchands en général.

Incendie.—Un magasin de cigarettes a brûlé, hier soir, avec un fort stock d'Opera Puffs. Ah quel dommage !

Cygne de la rue Annunciation.

Station de départ : Rue du Canal, coin de Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à la rue Toulouse, tournent dans cette dernière, et suivent cette rue jusqu'à la rue Dauphine. Ils passent dans la rue Annunciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place d'Annonciation, puis la rue Constantinople, jusqu'à la rue Delord ; ils descendent jusqu'à la rue Dauphine, et suivent cette dernière jusqu'à la rue Delord ; ils suivent cette dernière jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ : Rue du Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (côté voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à Laurel ; la rue Peters ; la rue du Canal. On peut voir aux parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au Cimetière, terme d'arrêt. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue, remonter Napoléon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie jusqu'à Cirole Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. La *Baronne cars* passe par Triton Walk à la rue Baronne qu'elle remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Jrpads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché de coton, remontent la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivent St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal ; et pour les *Dryades cars*, par la rue Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Intendance Sanitaire.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi 13 janvier 1882

COMPTOIR D'ESCOMPTE (BANKING HOUSE)
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echange	Balances
Jusqu'ici cette semaine.....	12,963,951 23	$ 1,923,617 95
Même temps la semaine dern...	13,519,796 85	1,192,573 85

Nous sommes redevables à M. L. N. Maynard, directeur de l'Association des Clearings, du rapport suivant sur le mouvement des banques associées, pour la semaine finissant le 13 janvier 1882 :

Actif :

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales, ...	4,672,000 00
Autres items, comptant.....	2,860 00
Change à vue sur N. Y.....	1,497,600 00
Change sur l'étranger.....	125,000 00
Dû par des banques et banquiers étrangers.....	268,100 00
Prêts sur garanties.....	15,193,600 00
Autre actif comptant.....	2,105,000 00
Total.....	$24,839,